

- 7.2 Étant donné l'importance des pouvoirs qu'exerce à l'heure actuelle le Congrès américain, particulièrement dans les questions commerciales touchant les intérêts du Canada, il faut trouver des moyens efficaces et directs pour porter les préoccupations du Canada à l'attention des membres du Congrès et du Sénat. Nous estimons que le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis offre le potentiel voulu à cet égard. Cependant, le Parlement doit revoir son processus de sélection afin que les futures délégations soient composées de parlementaires choisis pour leur connaissance des sujets à l'ordre du jour. Le Groupe devrait également travailler en étroite collaboration avec les comités permanents compétents et avec le ministre des Affaires étrangères.

Réponse

Le Gouvernement croit aussi qu'il importe au plus haut point de promouvoir les intérêts du Canada au sein du Congrès américain. Notre ambassade à Washington a créé une unité spéciale qui se charge des relations avec le Congrès, pour s'assurer que les leaders du Congrès connaissent bien les positions du Canada sur certaines mesures législatives américaines. L'ambassadeur continuera de rencontrer régulièrement ces leaders et d'autres décideurs américains. Tous les bureaux du Canada auront pour mission de faire valoir davantage nos points de vue auprès des membres de la Chambre des représentants et du Sénat, ainsi que des législateurs des États.

La réunion annuelle du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis favorise utilement l'échange de points de vue sur des questions intéressant les deux pays. Il serait avantageux de tenir des réunions plus fréquentes et bien préparées sur des secteurs ou des thèmes définis. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est disposé à entretenir d'étroits rapports avec le Groupe parlementaire pour l'aider à préparer les réunions et pour fournir des analyses sur les questions abordées.